



Conseil Economique
et Social

Distr.
GENERALE

E/CN.4/Sub.2/1998/24
19 juin 1998

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Sous-Commission de la lutte contre
les mesures discriminatoires et
de la protection des minorités
Cinquantième session
Point 12 c) ii) de l'ordre du jour provisoire

EXAMEN DES FAITS NOUVEAUX INTERVENUS DANS DES DOMAINES
DONT LA SOUS-COMMISSION S'EST DEJA OCCUPEE
OU POURRAIT S'OCCUPER

EXAMEN DE QUESTIONS QUI N'ONT PAS FAIT L'OBJET D'ETUDES
MAIS QUE LA SOUS-COMMISSION AVAIT DECIDE D'EXAMINER

TERRORISME ET DROITS DE L'HOMME

Note du secrétariat

1. Dans sa résolution 1997/39, la Sous-Commission, après s'être félicitée du document de travail présenté par Mme Kalliopi Koufa sur la question des droits de l'homme et du terrorisme, en application de la résolution 1996/20 de la Sous-Commission (E/CN.4/Sub.2/1997/28), a recommandé à la Commission des droits de l'homme de l'autoriser à nommer Mme Koufa Rapporteuse spéciale chargée de procéder à une étude générale de cette question.
2. A sa cinquante-quatrième session, dans sa décision 1998/107, la Commission a décidé d'approuver cette nomination. Elle a en outre prié la Rapporteuse spéciale de soumettre à la Sous-Commission un rapport préliminaire à sa cinquantième session, un rapport intérimaire à sa cinquante et unième session et un rapport final à sa cinquante-deuxième session.
3. La Rapporteuse spéciale a informé le secrétariat que, faute de temps entre la confirmation de sa nomination par la Commission des droits de l'homme (17 avril 1998) et la date limite fixée pour la présentation des documents de la Sous-Commission (11 mai 1998), elle n'avait malheureusement pas été en mesure d'établir de rapport préliminaire pour la cinquantième session de la Sous-Commission.
